Note technique n°2 Calendrier de Prélèvements pour analyses Mycotoxines sur Céréales et Coproduits céréales

Cette note précise le calendrier théorique de prélèvements des échantillons de céréales pour les analyses mycotoxines.

L'importance de ce calendrier réside dans la nécessité d'obtenir une image rapide et fiable du statut des céréales par zones d'origine qui approvisionneront de façon majoritaire les usines durant une année de campagne.

	Céréales à Paille	Co-produits Céréales à Paille	Maïs	Co-Produits Maïs
Janvier	20% des prélèvements	10% des prélèvements	30% des prélèvements	20% des prélèvements
Février		20% des prélèvements		30% des prélèvements
Mars				
Avril			20% des prélèvements	
Mai				20% des prélèvements
Juin				
Juillet	50% des prélèvements			
Août		50% des prélèvements		
Septembre				
Octobre				
Novembre	30% des prélèvements	20% des	50% des prélèvements	30% des
Décembre		prélèvements		prélèvements

Code couleur Périodes de contrôle :

Récolte Post-Récolte Fin Campagne

POINTS DE VIGILANCE :

- Sur les premiers échantillons de début de campagne, le préleveur doit s'assurer qu'il s'agit d'un lot de céréales réellement issu de la nouvelle récolte.
- Les périodes de prélèvement présentées sur le calendrier sont théoriques et doivent être ajustées selon les dates de récoltes réelles de la région du fabriquant-préleveur.
- Pour des zones de production d'aliment à faible production de céréales, il peut être nécessaire de se décaler de quelques semaines, pour limiter les contrôles sur céréales locales et principalement contrôler les céréales qui constitueront la majorité de l'approvisionnement de l'année à venir.